

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT

---

### ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

---

#### COMMUNE DE MARSEILLAN

---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Lundi 7 juin 2021 à 17h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Mme M-C. FABRE DE ROUSSAC, Adjointe**.

**Présents** : L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

**Absents représentés** : M. IBARS par JC. ARAGON - A. KELLY par G. REQUENA - N. LECLERC par L. GASC - A. CHOUKROUN par JD. POUSSIER

**Absent excusé** : J. GROSSO

**Absents** : Y. MICHEL - M. ROUVIER - JF. MARY

### **6. CA, CG, affectation de résultat 2020 Ports (Annexes 10 & 11)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

**Vu** le vote du rapport d'orientation budgétaire préalable au vote du budget,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal adoptant le Budget Primitif de l'exercice 2020 du budget Ports de Marseillan,

**Vu** le Budget Supplémentaire du même exercice,

**Vu** les titres définitifs de créances à recouvrer,

**Vu** le détail des mandats établis par l'ordonnateur,

**Vu** le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier de Frontignan, Comptable de la Commune de Marseillan, annexé à la présente délibération,

**Vu** le Compte administratif 2020 établi par Monsieur Le Maire, annexé à la présente délibération,

## **I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION**

Le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable, rendent compte des opérations budgétaires exécutées durant l'exercice.

Ils présentent les résultats comptables de l'exercice et permettent de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectives.

Toutes les opérations de l'exercice 2020 sont définitivement closes et les crédits restés sans emploi sont annulés.

En application de l'article L.1612.12 du CGCT, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution du budget,

Considérant la Concordance entre le Compte de Gestion retraçant, notamment la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur Armand Turpin, comptable public, et le Compte Administratif présenté par Monsieur Yves Michel, Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni,

**De constater** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**D'approuver** le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal,

**D'approuver** le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe des ports de Marseillan arrêté aux résultats suivants :

**EXPLOITATION**

<b>EXECUTION DU BUDGET 2020</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES</b>	<b>1 012 836,63</b>	<b>1 012 836,63</b>
<b>REALISATIONS</b>		
OPERATIONS REELLES	629 134,91	792 852,04
OPERATIONS D'ORDRE	174 741,60	70 004,49
<b>TOTAL</b>	<b>803 876,51</b>	<b>862 856,53</b>

<b>SOLDE D'EXECUTION BRUT</b>	<b>58 980,02</b>
-------------------------------	------------------

RESULTAT REPORTE 2019	0,00
-----------------------	------

<b>RESULTAT DE CLOTURE 2020</b>	<b>58 980,02</b>
---------------------------------	------------------

**INVESTISSEMENT**

<b>EXECUTION DU BUDGET 2020</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES</b>	<b>390 107,98</b>	<b>390 107,98</b>
<b>REALISATIONS</b>		
OPERATIONS REELLES	196 642,07	65 614,88
OPERATIONS D'ORDRE	70 004,49	174 741,60
<b>TOTAL</b>	<b>266 646,56</b>	<b>240 356,48</b>

<b>SOLDE D'EXECUTION BRUT</b>	<b>-26 290,08</b>
-------------------------------	-------------------

RESULTAT REPORTE 2019	-92 507,98
-----------------------	------------

<b>RESULTAT DE CLOTURE 2020</b>	<b>-118 798,06</b>
---------------------------------	--------------------

RESTES A REALISER	3 000,00	0,00
-------------------	----------	------

<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>121 798,06</b>
------------------------------	-------------------

<b>RESULTAT DE CLOTURE CUMULE</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont Reste à Réaliser)	-121 798,06
SECTION D'EXPLOITATION	58 980,02
<b>RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (dont Reste à Réaliser)</b>	<b>-62 818,04</b>

Il convient d'en délibérer.

## **II – AFFECTATION DU RESULTAT**

En tenant compte des résultats présentés ci-dessus, Il est proposé au Conseil Municipal,

**D'affecter** le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget annexe des ports de Marseillan au budget 2021 :

### **Section d'investissement :**

Dépenses compte 001 « Résultat (Déficit) d'investissement reporté » 118 798,06 €

Recette : compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » 58 980,02 €

Le Budget Supplémentaire du budget annexe Port qui sera soumis à votre approbation, à cette même séance, reprendra ces affectations.

### ***Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :***

**De constater** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**D'approuver** le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal, ci-annexé,

**D'approuver** le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

**D'affecter** le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget annexe des ports de Marseillan, tel que présenté ci-dessus,

**D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

M-C. Fabre de Roussac prend la présidence de la séance pour le vote au vu du départ de la salle de M. le Maire.

Il convient d'en délibérer.

## LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

### DELIBERE

### A LA MAJORITE

(Pour 21, Contre 4)

**Constate** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Approuve** le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal, ci-annexé,

**Approuve** le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

**Affecte** le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget annexe des ports de Marseillan, tel que présenté ci-dessus,

**Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**L'Adjointe**

**Marie-Christine Fabre de Roussac**

